



CTSD du 22 juin 2018

Préambule de Madame la DASEN :

Situations peu stabilisées et que nous observerons à la rentrée scolaire prochaine.

Déclarations liminaires de l'Unsa Education, la FSU, FNECFP FO.

Réponse de la DASEN: Vous avez attiré notre attention sur le travail avec un équilibre personnel et professionnel et mise en œuvre d'une approche de proximité d'une richesse humaine ; cette académie s'engage sur une RH de proximité. Nous allons porter notre regard sur le bien-être au travail. Ainsi qu'une prise en compte de situations spécifiques comme pour la direction d'école. Action fortement engagée sur une approche de la diversité des territoires et donc évolution des regards qui peuvent être portés sur les réponses scolaires. Le but étant de respecter la diversité territoriale (ruralité et moyenne montagne) afin de garantir l'équité du parcours des élèves leur permettant d'être en réussite quelque soit les difficultés territoriales. L'offre scolaire sur des territoires particuliers peuvent être en perte d'attractivité. Cette approche vise une équité scolaire. Attractivité des territoires a trouvé une réponse cadrée dans la constitution des grandes régions ; la place des départements est une réponse à la proximité. Concernant les rythmes scolaires : Je précise que pour les rythmes scolaires l'organisation à 4 jours est un système dérogatoire et que l'organisation à 4 jours et demi respecte la loi de 2013. Nous vivons un moment de changement, mais nous devons être innovants.

Grâce aux interventions du SE-Unsa les mesures prises par la DASEN se sont améliorées même si la dotation en postes pourrait être meilleure.

1. Approbation des comptes rendus des CTSD des 25 janvier , 26 janvier 2018 et 6 février 2018

Ces trois comptes-rendus sont approuvés sans aucune modification.

2. Mesures d'ajustement de la carte scolaire 1^{er} degré- rentrée 2018 .

La situation de l'école du Val Revermont sera observée d'ici le CDEN. Sur les écoles de Bellegarde pas de moyens provisoires sur cette commune car les effectifs sont corrects et s'équilibrent sur l'ensemble de la ville.

11 OUVERTURES	2 FERMETURES
<p><u>Ecoles Élémentaires Ordinaires</u> Cessy (13^{ème}) Lancrans (5^{ème})</p> <p><u>Ecoles Primaires Ordinaires</u> Villereversure (7^{ème}) Françoise Dolto Chevry (6^{ème}) Segny(9^{ème}) Florian Ferney-Voltaire</p> <p><u>Ecoles Application</u> Charles Perrault Bourg en Bresse (8^{ème})décharge complète. Le Peloux Bourg en Bresse (12^{ème}) Villars les Dombes (12^{ème})</p> <p><u>REP/REP+ :</u> La Forge élémentaire Dortan maternelle (4^{ème})</p>	<p><u>Ecoles Maternelles Ordinaires :</u> Trévoux (5^{ème}) La Forge Oyonnax (6^{ème})</p>

Comptage à la rentrée
<p>Les vertes campagnes GEX L'orée du Bois BALAN Seysssel St Jean de Thurigneux Alice Prévessins Moëns</p>
4.5 Moyens provisoires
<ul style="list-style-type: none"> - Dompierre sur Veyle. - St Martin le Châtel (+0.25 décharge) pour un an. - Parcieux. - Veyziat. - 0.5 Geilles

L'évolution de la formation de nos enseignants est posée notamment sur le rôle des écoles d'applications. Nous sommes en attente d'informations sur ces structures de formation initiale.

Sur Bourg-en Bresse travail en étroite collaboration des deux circonscriptions pour l'étude des dérogations il y a eu seulement deux ouvertures.

Emplois hors classe :

	Ouverture	Transformation	Fermeture
ASH	EFIV les Arbelles Bourg en Bresse (0.5)		EFIV les Erables Péronnas (1)
RASED 1 ETP		Ambérieu Jean Jaurès option G devient option E provisoirement	
CPC	0.5 CPC Pays de Gex Sud		Poste CPC Musique (Vacant) (1)
Remplacement 1 ETP		TRZIL Gex nord en TRZR Brigade	
PDMQDC 3.5 ETP			Bellegarde Les Montagniers (1) Bellegarde Le Bois des Pesses (0.5) Bellegarde Arlod(1) Bourg en Bresse Charles Péguy (1)
Direction	Maintien exceptionnelle décharge Poncin Maternelle(0.25) Louis Armand Oyonnax élémentaire (0.67) Bâgé la ville (0.25)		

Demande de l'IME du Prélion d'avoir un poste supplémentaire cette situation sera observée à la rentrée scolaire 2019.

VOTE : 0 abstentions, 7 contre, 3 pour.

Nous remarquons que les autres syndicats votent contre les 11 ouvertures et les 4.5 moyens provisoires. Nous assumons notre vote pour car nous croyons que les ouvertures prononcées et les seules 2 fermetures sont des signaux positifs pour l'équité des écoles sur le territoire.

3. Questions diverses

68 postes sur liste complémentaire sur le concours des PES, 110 recrutés.
Demande de la balance des postes pour le CDEN.

Les questions sur le second degré seront traitées au groupe de travail du second degré le 3 juillet.

Les ULIS sont surchargées pour la rentrée 2018 cela oblige à revoir la réponse territoriale et peut-être ouvrir une ULIS par collège sur une réponse pluriannuelle. Pour l'instant nous accompagnerons par une AVS supplémentaire pour un effectif dépassant les 15 élèves.

Nombre et type de contrats aidés :

292 contrats aidés dont 268 (178 dans le 1^{er} degré public) sur le handicap, 8 auprès de directeurs d'écoles et 16 avec des fonctions second degré hors handicap.

Convention rurale dotation ULIS 200 postes ont été dédiés au niveau national est-ce que l'Ain est concerné ?

Nous ne sommes pas concernés dans le conventionnement ruralité et nous ne créons pas d'ulis école à la rentrée. Nous avons des contrats ruralités dans un autre cadre.

Détail des postes des TRZIL et des TRZR par circonscription ; cf document

Un état des lieux des RASED sur le département avec les affectations définitives et provisoires : 81 moyens RASED dont 36 postes de psychologues qui font partie d'un nouveau corps. 37 maîtres E et 8 postes maîtres G dont 1 pourvu par un maître E.

Médecine scolaire pour les élèves : 4.5 ETP pour tout le département, notre département est très grande difficulté sur cette problématique.